

ensis) in die sepulturae celebravit Ninoviae missam solemnem et officium sepulturae, assistantibus ei confratribus Ninoviensibus, et « 4 ex nostris ipsum comitati sunt ad cadaver baiulandum ». Et occasione electionis novi abbatis sequentia habuere locum : « quando novus abbas la vice venit ad nos, oblatum est ei in hospitio a conventu poëma scriptum, in die vero inaugurationis suae oblatum est ei Ninoviae aliud poëma impressum. Et sequenti die factae sunt exequiae pro amplissimo D. defuncto, fecit D. Hieronymus ex nostris orationem funebrem et 4 ex nostris exequias honestarunt, sed vacantiae non sunt concessae ». — Sermo de Iubilaeo (1775) hic editus, habitus fuerat a praeposito Affligemensi, Regaus, occasione anniversarii septingentesimi a fundatione monasterii Affligemensis.

J. B. VALVEKENS, O. Praem.

A. MILET, *L'Opposition à la politique religieuse de Napoléon dans le département de Jemappes. Les tribulations de Monsieur Samuel de Saint-Médard, évêque de Tournai (1813-1814)*. — Tournai, Editions Centre diocésain de documentation, 1970. — In-8°, 85 p.

La politique religieuse de Napoléon I^{er} n'a pas eu de conséquences, que dans la seule France. C'est tout l'Empire, dans la plus grande extension, qui a été secoué par les décisions unilatérales du Petit Caporal : à côté des affaires des évêques de France en 1809-1810 (Poitiers, Saint-Flour, Nancy, Paris), il y a tous les problèmes des évêchés ou archevêchés d'Asti, de Liège, de Mayence et de Florence. Finalement, puisque Pie VII s'obstinait dans son refus de donner l'investiture canonique, l'empereur décidait de réunir un concile d'Occident (17 juin 1811). Le 12 juillet, les évêques de Troyes, de Gand et de Tournai (Mgr Hirn), ceux qui s'opposaient le plus au Maître, furent incarcérés à Vincennes. L'empereur considéra les trois sièges comme vacants, comme l'étaient neuf autres de son empire, et nomma douze nouveaux évêques, par décret du 14 avril 1813 : l'abbé Samuel de Saint-Médard était nommé à Tournai.

C'est en cet endroit, ou à peu près, que commence la remarquable étude de M. Milet, professeur au séminaire de Tournai. Tant à Mons qu'à Paris, l'A. a suivi les détails et péripéties des six mois et demi de présence à Tournai de l'abbé de Saint-Médard : à travers les pièces d'archives, il a voulu à la suite de Marc Bloch (*Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*), flairer les hommes, leurs qualités et leurs défauts. L'abbé de Saint-Médard est l'un de ceux qui se révèlent le mieux à nous.

D'origine bourgeoise, mais s'étant doté d'une particule, natif de Saint-Georges d'Oléron, il avait été curé avant la Révolution, puis avait refusé d'adhérer à la Constitution civile du Clergé, s'était exilé, avait pris contact avec l'archevêque de Bordeaux, Champion de Cicé,

qui l'avait nommé en 1801 administrateur des anciennes provinces d'Aunis et de Saintonge. De là, il était devenu premier grand vicaire du nouvel évêque de la Rochelle, Mgr Paillou, qui le présenta plusieurs fois pour l'épiscopat. Il semble que dès 1807, l'abbé de Saint-Médard ait eut des ambitions dans ce domaine. Malgré tous les conseils de prudence, dont ceux de Mgr. Paillou, l'abbé de Saint-Médard partit pour Tournai, où il prit contact le 17 juillet 1813 avec son chapitre.

Le nouvel évêque était imbu des maximes gallicanes; le clergé tournaisien, au contraire, avait été formé, dans sa plus grande partie, à Louvain ou par des maîtres venus de Louvain. Le conflit devait éclater. Malgré tous les efforts du pouvoir civil, jamais l'abbé de Saint-Médard ne put obtenir d'être accepté par son clergé. Quelques ecclésiastiques le reconnurent, la grande majorité s'abstint, quand elle ne fit pas preuve d'hostilité. Bon nombre de chanoines se cachèrent (dont l'ancien abbé prémontré de Château-l'abbaye, Antoine Delvigne). Finalement, l'évêque nommé dut retourner dans son pays natal, au début de février 1814. C'est là qu'il mourut en 1822, non sans avoir sollicité de Louis XVIII et de Pie VII, d'être nommé à d'autres sièges.

On ne peut se féliciter de voir ainsi retracées les tribulations de l'abbé de Saint-Médard. Les nombreux documents consultés par l'A., viennent sans cesse étayer sa construction, et nous montrent les divers protagonistes de l'affaire : Saint-Médard, les chanoines, le préfet Laussat, etc. ... Tous ces personnages sont extrêmement vivants, avec leurs espoirs, leurs qualités et leurs défauts.

Nous permettra-t-on, pour terminer, un souhait? Une table des noms de personne aurait été la bienvenue. Critique bien mineure!

X. LAVAGNE D'ORTIGUE.

J. G. KRUISHEER, *De oorkonden en de kanselarij van de graven van Holland tot 1299* ('s Gravenhage-Haarlem, 1971), 2 delen, 526 blz. Dissertatie.

De auteur verleende medewerking aan de uitgave van Koch's, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland tot 1299*, deel I (tot 1222), ('s Gravenhage, 1970), zie : *An. Praem.* 47 (1971), blz. 137-144, en stelde in het raam van de voorbereiding ervan een diplomatisch onderzoek in naar de systematiek bij de redactie van de grafelijke oorkonden. Deze studie, na het oorkondenboek gepubliceerd, diende hem tot dissertatie bij zijn promotie aan de Universiteit van Amsterdam.

In het onderzoek werden 1317 oorkonden betrokken, die vrijwel alle dateren van na de eerste helft van de 12de eeuw, en die voor bijna de helft in origineel beschikbaar zijn. Ofschoon de inhoud en bestemming van de oorkonden juist geen voorwerp van onderzoek zijn, wordt de studie hier toch besproken. De 80 oorkonden, die premonstratenzerkloosters betreffen en die ons overigens wel bekend zijn,